



Intitulé de la mission (100 caractères max) : Mission d'accompagnement des usagers dans les services de la préfecture

Thème de la mission : Solidarité

Durée de la mission : 8 mois à compter du 29 avril 2024, 28h/semaine

Lieu : Préfecture du Territoire de Belfort

Organisme d'accueil

Six missions prioritaires sont dévolues aux préfectures :

- La représentation de l'État et la communication
- La sécurité des personnes et des biens
- Le service au public et la délivrance des titres
- Le respect de la légalité et de l'État de droit
- L'intégration sociale et la lutte contre les exclusions
- L'administration du territoire et le développement économique

Descriptif court : (300 caractères max) :

Le volontaire est l'intermédiaire dans la relation entre les usagers et l'administration. Il va accompagner les usagers dans leurs démarches liées aux procédures dématérialisées au point accueil numérique de la Préfecture.

Description de mon annonce :

Objectif citoyen (300 max) :

Accueillir les usagers en assurant une médiation permettant de les accompagner pour l'utilisation des nouveaux outils numériques mis à disposition par la préfecture : bornes, ordinateurs, écrans tactiles

Actions au quotidien (1000 max) :

- Informer le public
- Concevoir et réaliser des enquêtes de satisfaction
- Écouter et recueillir les attentes des usagers
- Faciliter les démarches des usagers en assurant l'orientation du public en fonction du type de demande
- Suppléer occasionnellement les agents d'accueil de la Préfecture, essentiellement pendant la pause méridienne.



- Venir en soutien administratif des collègues du Bureau des migrations et de l'intégration pour le PAN Emeraude.
- Enregistrer les usagers chasseurs et licenciés sur le SIA (système d'information des armes) afin de créer leur dossier personnel

Formation (150 max) :

pré remplissage non modifiable avec possibilité de compléter

Pendant sa mission, le volontaire bénéficie de la formation certifiante PSC1 pour acquérir les gestes de premiers secours et d'une formation civique et citoyenne (contenu et format variables selon l'organisme d'accueil : conférence, débat...). Ces deux formations doivent obligatoirement être organisées par l'organisme d'accueil et réalisées pendant la période d'engagement en Service Civique.

Tutorat (150 max) :

pré remplissage non modifiable avec possibilité de compléter

Le volontaire est également accompagné par un tuteur référent au sein de l'organisme d'accueil pour mener à bien sa mission. Le tuteur aide également le volontaire à réfléchir à son projet d'avenir à l'issue de son Service Civique et réalise son bilan nominatif.

Capacité d'initiative (150 max) :

pré remplissage non modifiable avec possibilité de compléter

Le volontaire en Service Civique peut-être force de proposition et faire évoluer le contenu de sa mission.

